

Marie Moret à Offroy et Cie, 4 novembre 1889

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Offroy et Cie](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [4 novembre 1889](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Offroy et Cie](#)

Lieu de destination 60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Description

Résumé

Sur la rente italienne 3 % : Marie Moret se range à l'avis d'Offroy et Cie d'attendre avant de vendre.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées [Rothschild frères](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomOffroy et Cie

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

ActivitéBanque

BiographieÉtablissement bancaire fondé à Paris en 1852. Offroy, Fouchet et Cie (Offroy et Cie à partir de 1871) succède en 1852 à Louis Lebeuf et Cie au 63, rue du Faubourg Poissonnière. La raison sociale de la banque devient Offroy, Guiard et Cie le 1er juillet 1895.

Informations sur le document source

CoteFG 43 (8)

Collation2 p. (222r, 223v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023

Grise Familière à J^e-89

Messieurs Offroy et C^{ie},

Je vous suis bien reconnaissante de votre lettre du 31 octobre et me décide à suivre votre avis, c'est à dire à attendre encore un moment plus favorable pour vendre mon italien 3%.

Vois voici les titres tenus au portefeuille. En attendant la vente, n'y a-t-il pas lieu de régler ce que je dois à votre correspondant et de nous décharger les uns et les autres de ces titres en décidant soit leur dépôt à la Banque nationale d'Italie, soit leur retour en France, dans des conditions de sécurité absolue.

Néanmoins, avant de les faire revérifier ainsi, peut-être serait-il bon de s'assurer si les titres sont encore suffisamment garnis de coupons et, dans le cas où l'on tomberait à l'époque du renouvellement, de pouvoir les remettre chez Messieurs

822

de Rothschild !

Veuillez Messieurs me continuer
vos bons offices et vos bons
conseils en me disant ce que
vous pensiez que j'ai de mieux
à faire en cette occasion. Je
vous en remercierai vivement à
l'avance et vous prie d'agréer
Messieurs l'assurance de
toute ma considération

Marie Godin